## Edito du Maire

Qu'est-ce que la « vie » d'un village? A mon sens, c'est tout ce qui permet à un particulier de retrouver son voisinage. Je commencerai par citer les services publics et en 1º la Mairie, ses horaires d'ouverture réguliers, son personnel présent et compétent, permettent à tout un chacun d'avoir quelqu'un à qui parler. Autre service public: l'école. Chez nous, elle touche les familles d'élèves de maternelle et de primaire, mais elle reste un élément de vie incontournable. Il y a aussi les services communaux comme le centre de loisirs, qui participent à la vie du village, mais ne concernent qu'une partie des Vincenots également. Puis, il y a les associations, dont le rôle est important. Chaque année la Commune met des salles à disposition des Associations, Javorise leur fonctionnement et peut aller jusqu'à attribuer des subventions. On parle là de la biblio, du comité des fêtes, d'open musical et lien d'autres ...

Puis il y a le « tissu économique ». Cet élément est très important car il développe dans un village une activité génératrice de vie. Ce tissu est difficile à mettre en œuvre car il faut des terrains adaptés, des locaux et, alors qu'il est si facile de construire des lotissements et leur pavillons, il est très dur d'obtenir du foncier ou de l'urbain pour de l'activité économique. Encore une fois la Commune intervient, par exemple dans le PLU ou dans le portage de projets. Enfin il y a le foncier de rencontre : l'esplanade ou ne serait-ce qu'un trottoir.

Sur tous ces fronts, le Conseil Municipal et moi-même, sommes sur le pont pour défendre la Vie du Village.
Un grand MERCI à toutes celles et ceux qui ne sont pas nommément cités mais qui nous aident dans cette voie.

V. Tempier Maire de Saint Vincent de Barbeyrargues 1<sup>ère</sup> Vice Présidente de la Cté de Communes



## Débroussaillement - Elagage

La campagne de débroussaillement 2018 bat son plein. Il est rappelé que les propriétaires de tous types de constructions doivent maintenir les terrains en état débroussaillé qu'ils soient leur propriété ou non, à raison de 50 m autour de leur(s) construction(s) et 5 mètres de part et d'autre de l'accès (art L-321-5.3 du Code Forestier). Des éléments et méthodes techniques sont disponibles sur le site :

www.herault.pref.gouv.fr/34 (rubrique sécurité) ou www.debroussaillement.com Le contrôle du débroussaillement sera effectué à compter du 15 Avril 2018.

La Commune a, tout comme les particuliers, des obligations en termes de débroussaillement : 50 mètres autour de ses constructions et 5 mètres de part et d'autre de ses voiries.

La Commune engage ce débroussaillement en ce moment.

Tout particulier souhaitant des informations pourra se renseigner en Mairie.



Il est rappelé (article R 161-24 du Code rural) que les propriétaires des parcelles en bordure de voie publique sont tenus à l'élagage des arbres et tous autres végétaux en bordure de voie : cet élagage prévoit que les végétaux et leurs rémanents ne doivent pas empiéter sur ou au-dessus du domaine public.

Tout particulier qui aurait des difficultés dans la gestion de ces travaux peut entrer en contact avec la Mairie qui l'aidera à trouver une solution.







# Le livre voyageur

Durant les mercredis de janvier au centre de loisirs nous avons réalisé une boîte de don et d'échange de livres.

Inspirés du bookcrossing, phénomène mondial dont le principe est de faire circuler des <u>livres</u> en les « libérant » dans la nature pour qu'ils puissent être retrouvés et lus par d'autres personnes, qui les relâcheront à leur tour, nous avons donc à notre tour créé notre boîte à livres « le livre voyageur ».

Les enfants, durant les mercredis du mois de janvier l'ont ornée de mosaïques, ils ont créé une petite fiche explicative qui sera apposée sur un côté de la boîte pour expliquer son fonctionnement. Ensuite ils ont réalisé des affiches pour faire connaître son existence dans le village.

La boîte du livre voyageur sera donc installée prochainement sur l'esplanade de notre village.

A vous maintenant de la faire fonctionner.

Alors bonne lecture !!!









## VACANCES DE FEVRIER

Le carnaval se prépare et avec lui son Mr Carnaval. Pour cela, en lien avec l'APE, nous avons consacré cette semaine de vacances au centre de loisirs à le réaliser.

Cette année le thème sera l'espace. Nous avons donc décidé de créer une météorite sur laquelle s'est posée la fusée de Tintin, nous avons aussi fabriqué un mini Thomas Pesquet. Confection, peinture, toute leur créativité a été mise à rude épreuve. Les enfants ont passé leurs matinées à le confectionner, et pour finir la semaine, nous avons fait le vendredi après midi un atelier maquillage accompagné d'un petit goûter.

Bien entendu nous ne dévoilerons pas d'image de Mr carnaval jusqu'à son défilé.

Le centre de loisirs.

## Espace école \_\_\_

L'école a souhaité faire de la journée du 30 janvier un temps fort du projet éducatif artistique et culturel de cette année.

Pour cela 2 associations, après avoir travaillé en amont avec les enseignantes, ont apporté leur savoir-faire pour enrichir le projet ciel et espace. John Bandelier de l'association Kimiyo a apporté du matériel pour travailler sur les constellations en classe ; Aldo Cabanis de l'association Astrogar a accueilli les élèves dans son planétarium installé à la bibliothèque pour faire découvrir les constellations en pleine nuit et raconter des contes mythologiques s'y référant.

Ces actions ont été financées par l'APE et la coopérative de l'école. Une aide à la logistique a été apportée par la mairie et l'APE.

Merci à tous pour cette riche journée!



### Electrification : enfouissement des réseaux Route de Prades\_

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la Route de Prades (section du Chemin de Bellevue eu Rond Point) sont en cours d'étude.

Ces travaux importants sont d'un montant estimé à 249.100 € subventionnés à hauteur de 108.000 € et ils comprennent les mises en souterrain des câbles précités, l'enlèvement des poteaux béton et des poteaux bois et la pose de lampadaires au niveau des trottoirs.





#### Finances Communales

En termes d'investissement, le budget prévisionnel 2018 de la Commune de St Vincent de Barbeyrargues comprend :

- L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la Route de Prades (partie basse) : voir ci-dessus,
- Les frais d'honoraires pour des services techniques Rue du Petit Bois, estimés à 20.000 €,
- Les frais d'honoraires pour une étude mobilité dans le quartier des Faïsses : 10.000 € Hors Taxes et des demandes de subventions sont en cours,
- La réfection de la cour de l'école : 22.000 € HT et des demandes de subvention sont en cours,
- La poursuite de la plate forme mobilité réduite pour un montant estimé à 8.500 € Hors Taxes et des demandes de subvention sont en cours,

En termes de Taux d'imposition : les taux d'imposition restent inchangés :

Désignation	Taux communal 2018	Moyenne département 2017	Moyenne nationale 2017
Taxe d'habitation	8,54 %	29,75 %	24,19 %
Taxe sur le foncier bâti	14,39 %	27,35 %	20,52 %
Taxe sur le foncier non bâti	71,43 %	83,29 %	49,15 %

## Intercommunalité\_

Le projet de SCoT a été arrêté par la Communauté de Communes en sa séance du 9 Janvier 2018.

Ce projet qui préfigure l'urbanisme du territoire du Grand Pic St Loup fait depuis l'objet d'une consultation de toutes les administrations avant la mise en œuvre de l'enquête publique.

Pour tout renseignement:

https://www.cc-grandpicsaintloup.fr/





Chargée de développement économique à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

Inscription par mail recommandée : economie@ccapsl.fr

#### Compte rendu du conseil municipal du 20 Novembre 2017

#### Présents:

Véronique TEMPIER, Jean Pierre NEDELLEC, Antoine SAUVAIRE, Annie SAUVAIRE, Lucie GOT, Dominique PALLARES, Claire DELAVOIE, Aline COULERIE, Frédéric CAUSSIL, Jean CAMMAL, Hubert PELLETIER

Absent-excusé: Eric DENEVE donne procuration à Jean Pierre NEDELLEC

Absents: Cédric LUGAGNE, Anne TASSIN, Bruno GIRARDOT

Secrétaire de séance: Antoine SAUVAIRE Début de la séance: 18h30

1 point est à rajouter à l'ordre du jour, Grand pic st loup - Fonds de concours

1 Approbation du conseil Municipal du 23 Octobre 2017 <u>11 Pour 1 Abstention</u>

**2 Ecole - demande de subvention** La préfecture de l'Hérault a transmis la circulaire relative à la dotation d'équipement des territoires Ruraux pour l'année 2018 et les travaux envisagés à l'école peuvent en bénéficier. Ces travaux consisteraient en la réfection totale de la cour (en goudron 800 m² = 52518€), le changement des dernières huisseries (cantine, fenêtre maternelle et de la cour = 16687€)

Et voir avec la nouvelle conseillère départementale pour des subventions supplémentaires. Voté à l'unanimité

- **3 Personnel changement de grade:** Deux agents de la Mairie sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement de grade. La mairie a saisi le comité technique du centre de gestion de l'Hérault qui a émis un avis favorable au taux de promotion de 100% pour chaque grade, à savoir un agent technique principal de 2ème classe et un agent administratif principal de 2ème classe. Il n'y aura pas d'augmentation salariale immédiate car les agents seront classés sur des indices identiques. Il convient de:
  - fixer les taux de promotion pour les avancements de grades (100%)
  - créer les postes
  - autoriser à Madame le Maire à nommer les agents sur les postes. <u>Voté à L'unanimité</u>
- **4 Contentieux autorisation d'ester en justice. U**ne société installée dans la zone du Patus nous assigne en justice pour contester le constat d'huissier que nous avons réalisé sur son terrain. Autoriser le maire à défendre les intérêts de la commune et recourir à un avocat. Voté à l'unanimité
- **5 Tarif 2018** Comme chaque année, les tarifs sont revus au 1er janvier et fixés par délibération. La commission des finances réunie le jeudi 16 novembre propose d'actualiser les tarifs du tableau distribué. Voté à L'unanimité
  - 6 Grand Pic St Loup fonds de concours Voté à l'unanimité

Fin de séance 19h50

#### Compte rendu du conseil municipal du 14 janvier 2018 (sous réserve d'approbation)

<u>Présents</u>: Véronique Tempier, Jean-Pierre Nedellec, Dominique Pallares, Eric Denève, Annie Sauvaire, Antoine Sauvaire, Bruno Girardot, Claire Delavoie, Anne Tassin, Hubert Pelletier

<u>Absents excusés</u>: Frédéric Caussil a donné procuration à Dominique Pallares; Aline Coulerie a donné procuration à Véronique Tempier

Absents: Cédric Lugagne, Jean Cammal, Lucie Got

Secrétaire de Séance : Anne Tassin Début de la séance 18h30

Les points 3 et 6 ont été retirés de l'ordre du jour.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 novembre 2017 8 votes pour et 2 abstentions
- 2- Ouverture de crédits d'investissement
  - Il convient d'autoriser l'ouverture des crédits d'investissement pour 2018 à hauteur de ¼ des dépenses pour le paiement des factures en instance en attendant le vote du budget. Vote à l'unanimité
- 3- Point supprimé
- 4- Photocopieur école et mairie: fin des crédits- bail. Les baux des 2 photocopieurs de l'école et de la mairie sont arrivés à terme. Il convient de les renouveler. Les meilleures offres sont celles du bailleur actuel « Burosystèmes ». Cela comprend le changement des équipements et le bail d'entretien pendant 5 ans. Le photocopieur de la mairie sera un appareil de 2 ans reconditionné (recto verso couleur A4 A3). Celui de l'école sera un appareil neuf (recto verso noir et blanc A4). Il convient d'autoriser le maire à signer les baux. Vote à l'unanimité
- 5- Contrat d'entretien des extincteurs : Après consultation, il est demandé d'autoriser le Maire à signer le contrat d'entretien des extincteurs avec la Ste LPI (Languedoc Protection Incendie) pour un montant de 165,60 euros TTC (contre 265,45 pour SICLI). Il y a 17 extincteurs municipaux. Ils sont changés tous les 10 ans. En 2017, 8 ont été changés. Vote à l'unanimité
- 6- Point supprimé Arrivée d'Hubert Pelletier 18h35
- 7- Autorisation d'ester en justice : Suite à une division de terrain, un particulier a fait une demande de raccordement à l'eau potable pour une cabane au fond du jardin dont il avait gardé la propriété. Ce raccordement a été refusé par le SMGC après un avis défavorable de la Mairie. Le particulier a fait un recours gracieux à l'encontre de l'avis défavorable. Il convient d'autoriser le maire à défendre les intérêts de la commune. Voté à l'unanimité

Fin de la séance 19 heures

## VIE DU VILLAGE

## Lire à Saint Vincent\_

#### La bibliothèque déménage!!!!

La bibliothèque de Saint Vincent vient d'aménager dans ses nouveaux locaux, mis à notre disposition par la mairie, au 28 rue de La Coste. Pour ceux qui ne connaissent pas, à droite de la mairie, il faut prendre la rue des Aires puis à nouveau à droite, la rue de La Coste, à l'entrée du nouveau lotissement.

Ces nouveaux locaux plus vastes nous permettront d'accueillir dans des espaces dédiés, les tout petits, les enfants, les adolescents et les adultes. Les Vincenots de tout âge pourront s'installer dans des coins détente, accueillants, confortables, pour consulter, lire, échanger ou boire un café.

Nous espérons que cette nouvelle bibliothèque deviendra un lieu convivial à disposition du village.

Pour faciliter la venue des enfants et des adolescents, nous avançons l'horaire d'ouverture des mardis et vendredis après midi à 16h30 (sortie de l'école et arrivée du bus des collégiens).

#### Dès le Vendredi 16 Mars à 18h30,

Nous vous invitons à pendre la crémaillère lors du vernissage de l'exposition de Patrice Jacquemin. Le groupe musical de Jean Paul Brouillet, Jean Pierre Dugarin et Bruno Pallarès, «la souris verte», accompagnera l'apéritif!

Nous vous attendons nombreux!!

#### Horaires de la bibliothèque:

Mardi et Vendredi de 16h30 à 19h Mercredi et Samedi de 10h à 12 h Adhésion: 8 euros pour les adultes

gratuit pour les enfants/adolescents



C. Valat



Le passage du Mammobile pour le dépistage du Cancer du Sein des femmes âgées de 40 à 74 ans de votre commune est prévu :

Le Mercredi 25 Avril 2018
Parking de la Mairie
De 9 h 00 à 18 h 00 sans interruption

\* La Neige à St Vincent \*





## Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous informe des deux prochaines dates importantes à noter à vos calendriers.

Le samedi 17 mars 2018, le traditionnel loto sera organisé à la salle Eugénie DUBOIS à 17h00. De nombreuses quines et cartons pleins, carton vide et tombola vous permettront de remporter jambons, vins, bons cadeaux, entrées loisirs et autres dans une convivialité chaleureuse. Buvette et restauration seront disponibles sur place.

Le samedi 7 avril 2018, le comité des fêtes organise une soirée à la salle Eugénie DUBOIS à partir de 19H00. En première partie vous pourrez apprécier le groupe « PAUSE CAFE » qui saura vous faire danser. Pour vous accompagner tout au long de la soirée, une buvette ainsi que des assiettes de tapas seront présentes pour vous restaurer. La soirée finira en beauté et en rythme avec le très célèbre DJ ANTOINE.

Le comité des fêtes vous rappelle que si vous voulez adhérer au comité ou juste nous donner un coup de main, nous sommes preneurs. Dans une ambiance festive, chaleureuse et familiale, nous prenons plaisir à faire plaisir aux habitants de St Vincent et aux voisins en organisant des festivités.

Si cela vous tente, veuillez contacter la mairie.

A très bientôt!!

D. Iovalone



\_\_\_\_\_Jeunes lycéens étrangers \_\_\_\_\_

#### Allemands, Italiens, Mexicains

## Ils cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ces collégiens et lycéens passent une année scolaire ou quelques mois, pour apprendre le français et découvrir notre culture. En complément, ils vivent dans une famille française durant leur séjour et le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et leur cherche un hébergement.

Lilian, 15 ans, allemande souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle pratique le violoncelle et aime faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader en nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait à bras ouverts.

Alonso, 16 ans, mexicain, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : le golf, les jeux vidéo, la danse aérienne, lire, cuisiner. Il aime notre culture et projette d' en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Margherita, 16 ans, italienne, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime le foot, le ski et le bénévolat, et se promener dans la nature et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française.





Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements:

Danielle BORDENAVE - Hérault - 06.17.70.11.96

Danielle.bordenave@dbmail.com

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo Vanessa Simon - 02.99.20.06.14 vanessa@cei4vents.com

#### Les Indestructibles

Un Noël comme il se doit. Les Seniors se sont retrouvés, tous ensemble, pour fêter Noël et la future nouvelle année. Une bonne soixantaine de nos « Indestructibles » et du club assadin « Toujours 20 ans » ont répondu présents, pour partager en ce Mardi 12 Décembre, ces 2 événements. Une salle décorée, ainsi que les tables, un repas à la hauteur, riche en finesse et diversité, accompagné de vins des domaines locaux « La Cour St. Vincent, La Perrière, La Madeleine St Jean » sans oublier le champagne pour clôturer cette journée. Tout était organisé pour que nos convives savourent ces instants de partage et accueillent un visiteur. Qui se cachait derrière cette barbe blanche, ces sourcils hirsutes et cet accent Anglais ? De son courrier reçu, notre homme de rouge vêtu a lu une lettre d'un laboratoire Anglais sur la plantation du « Leek ».

Remerciant, acteurs, participants, bureau, les cuisiniers d'Amélie, le Président a rappelé les prochaines dates. Partage, Rassemblement, Convivialité, des objectifs simples et primordiaux pour l'association.

Les membres du bureau et le Président ont souhaité à tous de Joyeuses Fêtes et de bons Vœux de santé pour cette Nouvelle Année.



Les membres du bureau 0467584601 0609686371



La Galette de l'Amitié. Tout juste remis du dernier repas de l'année 2017, les Seniors de St. Vincent « Les Indestructibles » se sont retrouvés avec le club « Toujours 20 ans » d'Assas, ce mardi 16 Janvier, pour partager la galette des rois.

Après les échanges de vœux, les 2 Présidents se sont félicités de cette amitié installée, qu'elle apporte aux 2 entités la complémentarité dans les différentes activités mises en place. Il a été rappelé qu'une association ne représente pas uniquement des ateliers, des sorties... C'est également de l'écoute, du partage. C'est apporter le réconfort nécessaire afin d'échapper un moment à la solitude.

Une quarantaine de personnes étaient présentes, prêtes à repartir d'un bon pied vers les nouvelles aventures proposées. Un rappel sur la prochaine activité un LOTO le jeudi 8 mars, une matinée Code de la route en avril, une sortie en mai et le dernier repas en juin.

Pour cet après midi de retrouvailles, tout le monde fut Roi ou Reine, dans la joie et la bonne humeur.



#### **BLOC NOTES**:

CARTE NATIONALE D'IDENTITE & PASSEPORT :Vous pouvez retirer au secrétariat de Mairie un dossier à remplir pour une demande de carte nationale d'identité ou de passeport. Nous vous remettrons la liste des pièces justificatives à fournir ainsi que celle des collectivités où vous devrez prendre rendez-vous pour déposer votre dossier.

RECENSEMENT MILITAIRE :Les Françaises et les Français nés en Avril, Mai ou Juin 2002 sont tenus de se faire recenser en Mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Doivent être régularisés les jeunes filles et les jeunes gens omis, nés avant le mois de Mars 2002. Se présenter en Mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement qui sera délivrée permettra l'inscription à l'auto-école pour le passage du permis de conduire, ainsi que pour les examens tel que le baccalauréat.

#### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

Rappel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Secrétariat de Mairie est ouvert

> Du lundi au vendredi De 8 heures à 12 heures.

#### **DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL:**

Le bulletin municipal est téléchargeable sur le site internet de la commune www.saintvincentdebarbeyrargues.fr aux dates suivantes: Mi mars, mi juin, mi septembre, mi décembre.



& suivez les actus de St Vincent sur le site internet : www.saintvincentdebarbeyrargues.fr



#### Mairie de St Vincent de Barbeyrargues

88 Rue des Ecoles

34730 St Vincent de Barbeyrarques Tél: 04.67.59.71.15 Fax: 04.67.59.77.50

mairie.st.vincent@wanadoo.fr

site: www.saintvincentdebarbeyrargues.fr Secrétariat de Mairie ouvert au public

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures

#### Correspondant Midi Libre\_



Correspondant Midi Libre : Bruno Pallarès 06.83.38.47.00 pour toute information que VOUS souhaiteriez faire paraître

#### Agenda

17 Mars : loto du Comité des Fêtes 24 Mars à 15 heures : défilé de M.

7 Avril : soirée musicale organisée par le Comité des Fêtes

29 Avril : Marché authentique et

8 Mai : Cérémonie à 11 heures 30

Le 29 avril prochain, se tiendra le

#### 16ème marché authentique et festif de Saint Vincent.

Placée sous le signe de la gourmandise, de la musique et du fait main, cette journée est devenue incontournable dans le calendrier Vincenot.

Des nouveautés seront au programme, avec entre autre un manège quelque peu « extraordinaire », une scène ouverte pour les amateurs de musique et toujours plus de bonne humeur.

